

Grâce à la représentation parlementaire, fondée sur «une constitution semblable en principe à celle du Royaume-Uni», le peuple du Canada élit ses députés, dont chacun a son affiliation politique qui a été indiquée dans chaque cas au tableau 10. Les élections générales permettent donc au corps électoral de décider, non seulement lequel parmi les chefs de partis politiques aura la charge de former le nouveau gouvernement, mais aussi quel parti constituera l'Opposition officielle. L'opposition loyale de Sa Majesté joue un rôle essentiel dans les constitutions qui ont à leur base le système parlementaire britannique. En effet, il lui revient d'opposer ou de critiquer pendant les débats la politique du gouvernement au pouvoir, élément toujours indispensable à la bonne conduite de la chose publique. C'est dans la tradition bien établie, source d'institutions telles que le cabinet et les fonctions du premier ministre, qu'il faut chercher les origines de l'Opposition officielle. Si le poste de chef de l'opposition ne reçoit aucune sanction dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, il a cependant été reconnu par le Parlement du Canada dans un statut de 1905 intitulé «Loi sur le Sénat et la Chambre des communes» (S.C. 1905, chap. 43, art. 2) qui alloue une indemnité de session supplémentaire «au député qui occupe le poste de chef de l'opposition à la Chambre des communes».

10.—Districts électoraux, votants inscrits et votes déposés, nom et adresse des députés élus à la Chambre des communes aux vingt-quatrièmes élections générales (31 mars 1958), au 31 janvier 1962 (revision).

Orateur.....	L'hon. ROLAND MICHENER
Premier ministre.....	Le très hon. JOHN GEORGE DIEFENBAKER
Chef de l'opposition.....	L'hon. LESTER B. PEARSON
Greffier des Communes.....	LÉON-J. RAYMOND

NOTA.—Le scrutin est résumé par province au tableau 12, p. 75. Les chefs de parti sont marqués d'un astérisque (*). Ces renseignements, excepté la population des circonscriptions, viennent du Directeur général des élections. L'indication du parti n'est pas officielle. C.P.=Conservateur progressiste; Lib.=Libéral; C.C.F.=Fédération du Commonwealth coopératif; L.T.=Libéral travailliste.

Province et district électoral	Population, recensement de 1956	Votants inscrits	Total des votes	Total réuni par le député	Nom du député	Adresse postale	Parti
Terre-Neuve (7 députés)							
Bonavista-Twillingate.....	48,354	24,349	18,117	13,670	L'hon. J. W. PICKERSGILL	Ottawa (Ont.)....	Lib.
Burin-Burgoe.....	46,362	21,624	16,318	11,360	C. W. CARTER	St-Jean.....	Lib.
Grand Falls-White Bay-Labrador.....	71,416	35,034	26,649	16,328	C. R. GRANGER	St-Jean.....	Lib.
Humber-St-George's.....	64,683	29,101	23,924	13,463	H. M. BATTEN	Corner-Brook.....	Lib.
Saint-Jean-Est.....	66,132	33,998	27,585	17,894	J. A. McGRATH	St-Jean.....	C.P.
Saint-Jean-Ouest.....	62,921	32,947	26,706	15,953	L'hon. W. J. BROWNE	St-Jean.....	C.P.
Trinité-Conception.....	55,206	27,725	21,629	12,599	J. R. TUCKER	St-Jean.....	Lib.
Île-du-Prince-Édouard (4 députés)							
Kings.....	17,853	9,956	8,965	5,018	J. A. MACDONALD ¹	Cardigan.....	C.P.
Prince.....	38,007	19,314	17,383	10,444	O. H. PHILLIPS	Alberton.....	C.P.
Queens.....	43,425	24,930	42,954	13,969	L'hon. J. A. MACLEAN	Beaton's Mills.....	C.P.
				13,480	H. MACQUARRIE	Victoria.....	C.P.
Nouvelle-Écosse (12 députés)							
Antigonish-Guysborough.....	26,878	14,757	12,662	6,758	C. O'LEARY	Antigonish.....	C.P.
Cap-Breton-Nord et Victoria.....	46,874	24,283	20,841	12,046	R. MUIR	Sydney Mines.....	C.P.
Cap-Breton-Sud.....	83,152	43,879	38,740	17,636	D. MACINNIS	Glace Bay.....	C.P.
Colchester-Hants.....	59,529	33,298	28,831	15,653	C. F. KENNEDY	Truro.....	C.P.
Cumberland.....	39,593	22,688	19,017	11,379	R. C. COATES	Amherst.....	C.P.
Digby-Annapolis-Kings.....	71,076	39,163	33,621	19,432	L'hon. G. C. NOWLAN	Wolfville.....	C.P.

¹ Décédé le 4 janv. 1961; voir l'élection complémentaire au tableau 11.